Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260127-2026_01_012-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 JANVIER 2026

Auteur du document :Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 29/01/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	20/01/2026
Date d'affichage de la convocation	20/01/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	11
Nombre de conseillers votants	17

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1er Adjoint	Isabelle RENAULT, conseillère municipale
Roselyne MEDARD, 2ème Adjointe	Dominique DELAUNAY, conseillère municipale
Pascal MAHE, 3ème Adjoint	Ludovic MARTIN, conseiller municipal
Zilpa VILSAMON, 4ème Adjointe	Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Pascale LOISEAU, conseillère municipale	Géraldine GUILLAUME, conseillère municipale

Etaient absents excusés : Florian Coudray ; Anne-Cécile Jouan ; Arnaud Sabin ; Olivier Guérinel ; Tiphaine Sourdin ; Régis Roussel ; Anne-Sophie Rondin

Etait absent : Serge Vannier

Pouvoirs :
de M.Florian Coudray à Mme Cécile Parlot
De Mme Anne Cécile Jouan à Mme Isabelle Renault
De Mme Tiphaine Sourdin à Mme Géraldine Guillaume
De M.Régis Roussel à M.Jean-Claude Noël
De Mme Anne-Sophie Rondin à Mme Roselyne Médard
De M.Olivier Guérinel à M.Ludovic Martin

M.Jean-Claude Noël est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/01-012 : Objet : Approbation du Procès-verbal du dernier conseil municipal

Rapporteur : Mme Cécile Parlot, Maire de Romagné
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121.15,

Considérant que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal qui s'est tenu le 12 décembre 2025, établi par la secrétaire de séance désignée en la personne de Madame Roselyne MEDARD, a été communiqué à l'ensemble des Elus du Conseil municipal le 15 décembre 2025,

Il convient que les membres du Conseil municipal le valident ou demandent à le modifier.

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260127-2026_01_012-DE

Après s'être assuré du quorum, Mme le Maire soumet le procès-verbal au vote des membres du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité dont six pouvoirs par :
17 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Approuve** sans observations, le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12/12/2025.

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 30/01/2026
- *de la publication :*
Le : 30/01/2026
Le Maire, Cécile PARLOT

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

Cécile PARLOT

Le Secrétaire de séance, M.Jean-Claude NOEL